

## **RÉOUVERTURE PARTIELLE DE L'HÔTEL DE VILLE – COVID-19**

**Saint-Côme, le 11 mai 2020** – Suite aux directives émises par le gouvernement du Québec en lien avec la COVID-19, la Municipalité de Saint-Côme a pris la décision de rouvrir l'Hôtel de Ville sous des consignes strictes, dont la prise de rendez-vous obligatoire. Cette réouverture prendra effet le mardi 19 mai prochain. Les rendez-vous jugés nécessaires se tiendront à l'étage où la distanciation physique est possible. Une seule personne sera admise à la fois.

### **Voici la liste des consignes à respecter :**

- S'assurer que votre demande est urgente et ne peut être traitée par téléphone ou par courriel;
- Prendre rendez-vous en appelant au 450 883-2726, poste 7301;
- Entrer par la porte arrière de l'Hôtel de Ville;
- Se désinfecter les mains en arrivant et en quittant;
- Écouter les consignes émises par l'employée qui vous accueillera, et ce, pour la sécurité et le bien-être de tous;

Le Centre de Loisirs Marcel Thériault, la Bibliothèque municipale et le local communautaire situé au 1624, rue Principale demeurent fermés. Le Bureau d'Accueil Touristique est toujours fermé au public. Les préposées seront toutefois disponibles pour répondre au téléphone (450 883-2730) et au courriel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

La collaboration de tous est essentielle afin de lutter contre la propagation de la COVID-19.

-30-

**Informations :** Martin Bordeleau, maire  
Municipalité de Saint-Côme  
450 883-2726, poste 7361

**Source :** Isabelle Venne, adjointe administrative  
Municipalité de Saint-Côme  
450 883-2726, poste 7302